



nº1 Janvier 2012

Édito de Gilles Dupin, Président et Directeur général de Monceau Assurances

Au sommaire

Pages 2 et 3: l'environnement économique et financier

Pages 4 à 12 : Cahier spécial

"Données financières"

Pages 4 à 10 : fiches techniques des supports

Page 11: la gestion des fonds d'investissement supports des contrats en unités de compte

Page 12: glossaire

Vous informer pour mieux vous assurer...

Pour illustrer davantage cette signature qui pourrait orner les enseignes des agences générales de Monceau Assurances, nous créons aujourd'hui "Monceau Assur'Infos", une lettre qui vous est destinée, vous assurés de Monceau Assurances qui faites confiance à notre réseau d'agents généraux et à nos mutuelles partenaires. Son objectif est avant tout

de vous informer sur tout ce qui touche collectivement nos assurés et leurs contrats d'assurance vie et de retraite. Ainsi, ce premier numéro permettra à ceux d'entre vous qui ont souscrit un contrat d'assurance vie Dynaplus d'en savoir plus sur les supports financiers auxquels ce contrat permet d'accé-

der ; et peut-être aussi à ceux qui n'ont pas encore découvert tous les produits d'assurance proposés par Monceau

Depuis l'été, les difficultés rencontrées en zone euro pour régler le pro-

> décision d'une agence de notation de dégrader la dette à long terme des États-Unis de

AAA à AA+. Les marchés actions chutaient 25% en un mois. et la quête d'investissements réputés moins risqués faisait retomber

terme des dettes États dits

de référence aux niveaux les plus bas atteints en août 2010.

Difficile de s'affranchir d'une telle actualité pour évoquer les performances affichées en 2010 par les supports financiers accessibles au travers des contrats distribués et assurés par Monceau Retraite & Épargne : le contraste est trop grand avec les performances affichées, parfois même excellentes, comme l'illustre Monceau Europe Dynamique.

C'est dans la durée que doit s'apprécier la qualité d'un contrat. Les performances durables du fonds en euro de Dynaplus, encore à 4,20% pour 2010 -une des meilleures des contrats de sa catégorieen attestent même si, restées trop confidentielles,

elles pourraient être davantage reconnues. Certes, les comparaisons ne sont pas toujours faciles, tant sont rares les informations sur les contrats qui ne sont plus commercialisés : de nombreux assureurs préfèrent cacher que les intérêts qui devraient être versés à leurs assurés les plus anciens et les plus fidèles servent en réalité à attirer de nouveaux clients en étant détournés vers les contrats commercialisés.

Pareille pratique scandaleuse n'est pas possible avec les unités de compte. Pour autant, les comparaisons ne sont pas plus simples : certains promoteurs d'Opcvm n'hésitent pas à les fusionner avec d'autres pour que de piètres performances passées disparaissent des statistiques publiques. Dans ce domaine également, votre société d'assurance privilégie des règles plus conformes à son éthique, s'interdisant de "brouiller" les pistes, d'autant que l'environnement financier agité dans lequel nous opérons rend les choix de l'épargnant plus ardus: pourquoi donc lui retirer tous ses repères?

Aux côtés d'un fonds en euro, à capital et intérêts acquis garantis, l'épargnant qui recherche une meilleure rémunération à long terme doit accepter un risque plus élevé et privilégier les biens réels : obligations indexées, matières premières, actions susceptibles de servir durablement des dividendes en croissance, immobilier, pour leguel Monceau Retraite & Épargne proposera prochainement un nouveau contrat entièrement dédié à l'investissement immobilier... En attendant, un grand choix demeure, même dans la zone de turbulence actuelle. Puissent les pages qui suivent vous apporter des repères.







SPÉCIAL

L'environnement économique et financier par Emmanuel Sales, Directeur général de la Financière de la Cité*



omme nous l'avions évoqué à maintes reprises, la crise financière globale déclenchée en 2007 n'est pas terminée. Pour éviter un recul trop marqué de la conjoncture, les autorités agissent sur tous les leviers de la politique monétaire. Jamais, dans l'histoire contemporaine, autant d'ar-

gent n'aura été engagé pour pallier à tout prix la contraction de l'économie.

Les effets de cette politique sont encore incertains. La baisse des taux d'intérêt diffère la restructuration du secteur financier, en permettant aux banques d'éviter de déprécier leurs mauvaises créances. Les ménages reconstituent leur épargne et les entreprises hésitent à investir. Tout se passe comme si les politiques d'argent bon marché renforçaient la pusillanimité des agents économiques. Dans ces conditions, les perspectives de croissance sont revues à la baisse, tandis que les charges qui pèsent sur le budget des États accentuent les tensions sur les dettes publiques.

Cet environnement est particulièrement délicat pour les investisseurs : les États vont ponctionner l'épargne soit directement, par le biais de l'alourdissement des prélèvements obligatoires, soit indirectement, par l'incitation à la détention d'obligations, dont les rendements ne permettent pas d'assurer la conservation du capital en termes réels. Les épargnants à long terme devront donc s'orienter vers les actifs de qualité, offrant des perspectives de rendement tangible dans la durée.

Les marchés boursiers intègrent les perspectives d'un nouveau ralentissement de l'activité

Les événements de l'année 2011 auront mis au jour l'écart entre l'économie réelle et la perception des marchés financiers. Après un début d'année favorable, le séisme du 11 mars au Japon, le ralen-

tissement de la conjoncture et l'extension de la crise de la dette ont provoqué, dès le second semestre, un net recul des marchés d'actions. Le processus s'est accentué à partir du mois de juillet. La faiblesse persistante de l'activité a conduit à revoir à la baisse les prévisions de croissance. Dans ce contexte, la dégradation de la note des États-Unis

par Standard & Poor's et le regain de tension sur les marchés de la dette souveraine en zone euro ont alimenté les craintes de rechute de l'économie.

Les marchés d'actions ont ainsi enregistré au cours de l'été de fortes baisses. Face à la montée des périls, les capitaux se sont reportés sur les obli-

gations d'Etat américaines et allemandes, dont les rendements s'affichaient en net repli (2,10% pour les obligations allemandes à dix ans); l'or franchissait de nouveaux records à la hausse, à plus de 1900\$ l'once, tandis que les primes de crédit sur la dette souveraine grecque, espagnole et italienne se tendaient à nouveau.

Dans cet environnement de tension extrême, la Réserve Fédérale annon-çait à la fin du mois d'août le maintien de son taux directeur à un niveau exceptionnellement bas jusqu'à mi-2013. De son côté, face aux inquiétudes concernant les engagements des banques européennes, la Banque Centrale Européenne (BCE) réactivait son programme de rachat d'obligations publiques, avec l'achat de titres espagnols et italiens pour 35 milliards d'euros.

L'économie est engagée dans un processus de réduction des déséquilibres

Le monde est engagé dans un processus de correction des déséquilibres accumulés par l'économie américaine. A partir de la fin des années 1980, les américains ont bâti leur croissance sur le recours au crédit, tout en bénéficiant du privilège seigneurial d'émettre la monnaie de réserve mondiale. L'accumulation indéfinie de créances sur les liquidités américaines a alimenté l'expansion du crédit, avant que la chute des marchés de l'immobilier n'entraîne le retournement du cycle.

Nous assistons depuis à la réduction de ces déséquilibres. La croissance américaine recule et, de

leur côté, les chinois cherchent à réduire leur dépendance vis-à-vis des États-Unis en dynamisant leur consommation intérieure et en diversifiant leurs réserves de change.

Dans cet environnement, la situation de l'Union Européenne est loin d'être aussi critique que les medias anglo-saxons veulent bien le faire croire. L'Europe occupe la première place dans



FONDS



l'économie mondiale, elle est la première destination

des investissements directs étrangers. En dépit des difficultés rencontrées par certains États de la zone euro, qui doivent être appréciées à leur juste mesure (la Grèce représente 2,5% du PIB européen!), l'Europe présente une situation beaucoup moins dégradée que celle des États-Unis en termes de finances publiques et de taux d'épargne. Enfin, par la qualité des infrastructures, son

niveau de développement, la sécurité du cadre réglementaire et institutionnel, elle reste largement en tête des économies les plus attractives.



Un processus de mutation de l'économie est donc engagé. Il est difficile de prévoir combien de temps il durera. En revanche, on peut d'ores et déjà identifier quelques tendances qui dessinent le monde à venir.

En premier lieu, la mondialisation est partie pour durer. Le progrès technique et l'ouverture de la concurrence internationale rendent peu probable une relance de l'emploi manufacturier traditionnel dans les pays avancés. Leur grand défi sera de maintenir la cohésion sociale en améliorant les conditions de vie de travailleurs à faible revenu. Dans cette logique, un nombre croissant d'inter-

venants plaident pour une réévaluation des objectifs d'inflation, qui permettrait d'accompagner le processus de mondialisation, tout en atténuant les souffrances liées à la restauration des budgets nationaux.

En second lieu, la croissance des pays émergents va se poursuivre. Ils contribuent à l'activité des économies avancées par la globalisation des chaines de production.

Ils ont une part croissante de leur population qui aspire à des modes de consommation proches de ceux des pays développés. L'enjeu principal de ces pays sera d'assurer le rééquilibrage de leur croissance en faveur de la demande interne et de réduire leur dépendance à l'exportation. La contraction de la consommation dans les pays de l'hémisphère Nord et le renchérissement des produits de base, qui accentue le coût des produits manufacturés, devraient y contribuer.

Dans cet environnement, il faut vraisemblablement s'attendre à un déclin relatif des États-

Unis. Les américains sont engagés dans un processus de réduction des effets de levier, à un moment où l'investissement et la consommation ralentissent. Ces deux forces sont puissantes et feront durablement sentir leurs effets. En outre, la polarisation du débat politique aux États-Unis handicape l'action publique pour réformer le système financier et gérer de façon

ordonnée la sortie de crise. Dans ces conditions, la restauration d'une dynamique de croissance outre-Atlantique prendra du temps.



Dans cet environnement, que doivent faire les investisseurs ? A long terme, la mutation engagée par l'économie mondiale offre de nombreuses occasions d'investissement. Cependant, à court terme, l'incertitude domine.

Avec l'intervention massive des pouvoirs publics, le prix des actifs devient de plus en plus dépendant des choix de politique monétaire. D'une certaine façon, les dés sont pipés : conserver son épargne dans des placements liquides à court terme procure un rendement réel quasi-nul. D'un autre côté, les politiques d'argent bon marché ne suffisent pas à

justifier un investissement en actions.

Cependant, les gouvernements ne peuvent éternellement différer les ajustements nécessaires. Dans la situation actuelle, les investisseurs à long terme doivent donc privilégier des actifs qui ne seront pas affectés par le processus d'inflation des dettes publiques, soit en raison de leur indexation à l'indice des prix, comme les

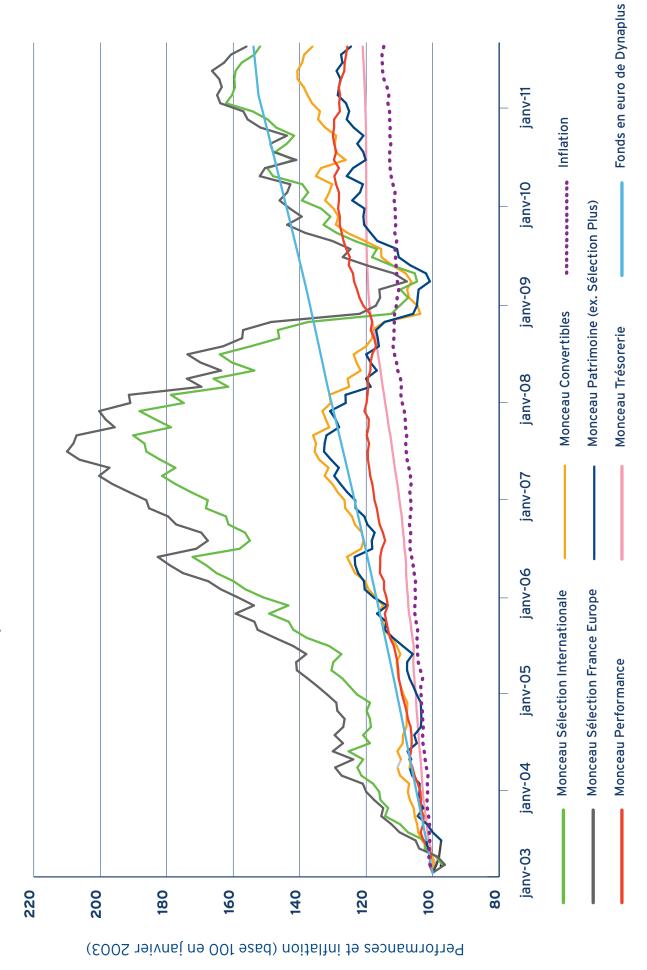
obligations indexées, soit du fait de leur caractère de bien réel, comme l'immobilier, les actions d'entreprises pérennes, l'or et les matières premières. Tant que les marchés de taux et de change n'auront pas enregistré les déséquilibres de l'économie mondiale, une grande prudence s'impose sur les obligations à taux fixe.

Achevé de rédiger le 25 août 2011.



* Financière de la Cité : principal partenaire du groupe en matière de gestion d'actifs

Inflation et performances des fonds brutes de frais



Monceau Performance

Nom du support : FCP Monceau Performance

Code ISIN: FR0007009717

Classification AMF: Obligations et autres titres de créances libellés en euros

Société de gestion : Financière de la Cité

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds : Dynaplus,

Monceau Retraite Indépendants

Actif du fonds au 31/12/2010	Frais fixes de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2010 (TTC)
21 432 462 €	0,30 % + 20 % maximum*	0,54 % **

^{* + 20 %} maximum de la différence entre la performance du fonds commun de placement et celle de l'indicateur de référence

^{**} au cours du dernier exercice clos au 31 mars 2011

Commission de souscription maximum (TTC) (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)	Commission de rachat maximum (TTC)
5,00 %	Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2007 au 31/12/2010)		Sur 1 an (du 31/12/	2009 au 31/12/2010)	1 ^{er} semestre 2011 (du 31/12/2010 au 30/06/2011)	
Performance (non annualisée)	Volatilité	Performance	Volatilité	Performance	Volatilité
8,83 %	1,44 %	5,04 %	1,50 %	-1,64 %	2,45 %





Monceau Sélection France Europe

Nom du support : FCP Monceau Sélection France Europe

Code ISIN: FR0007016720

Classification AMF: Actions des pays de la Communauté européenne

Société de gestion: UFG-LFP

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds : Dynaplus, Monceau Retraite Indépendants

Actif du fonds au 31/12/2010	Frais fixes de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2010 (TTC)
191 778 131 €	1.794 %	1.260 %*

*exercice clos au 30 juin 2011

Commission de souscription maximum (TTC) (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)	Commission de rachat maximum (TTC)
4,00 %	Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2007 au 31/12/2010)		Sur 1 an (du 31/12)	/2009 au 31/12/2010)	1er semestre 2011 (du 31/12/2010 au 30/06/2011	
Performance (non annualisée)	Volatilité	Performance	Volatilité	Performance	Volatilité
-15,00 %	17,39 %	11,66 %	14,44 %	-1,49 %	11,43 %



Monceau Sélection Internationale

Nom du support : FCP Monceau Sélection Internationale

Code ISIN: FR0007016712

Classification AMF: Actions internationales

Société de gestion: UFG-LFP

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds :

Dynaplus,

Monceau Retraite Indépendants

Actif du fonds au 31/12/2010	Frais fixes de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2010 (TTC)
42 634 733 €	2.090 %	1.430 %*

*exercice clos au 30 juin 2011

Commission de souscription maximum (TTC) (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)	Commission de rachat maximum (TTC)
4 00 %	Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2007 au 31/12/2010)		Sur 1 an (du 31/12/	2009 au 31/12/2010)	1er semestre 2011 (du 31/12/2010 au 30/06/2011)	
Performance (non annualisée)	Volatilité	Performance	Volatilité	Performance	Volatilité
-9,27 %	15,78 %	16,38 %	11,49 %	-5,26 %	14,29 %



Monceau Patrimoine ex Monceau Sélection Plus

Nom du support : Monceau Patrimoine

Code ISIN: FR0010515940

Classification AMF: Diversifié

Société de gestion: La Financière de la Cité

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds : Dynaplus, Monceau Retraite Indépendants

Actif du fonds au 31/12/2010	Frais fixes de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2010 (TTC)
42 243 083 €	1,80 % + 20 % maximum*	1,49 %**

^{* + 20 %} maximum de la différence entre la performance du fonds commun de placement et celle de l'indicateur de référence

^{**} au cours de udernier exercice clos au 31 mars 2011

Commission de souscription maximum (TTC)	Commission de rachat maximum (TTC)
(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)	
4,75 %	Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2007 au 31/12/2010)		Sur 1 an (du 31/12/	2009 au 31/12/2010)	1 ^{er} semestre 2011 (du 31/12/2010 au 30/06/2011)	
Performance (non annualisée)	Volatilité	Performance	Volatilité	Performance	Volatilité
-1,23 %	8,08 %	18,84 %	8,25 %	1,18 %	6,45 %



Monceau Convertibles

Nom du support : FCP Monceau Convertibles

Code ISIN: FR0007046446

Classification AMF: Diversifié

Société de gestion: UFG-LFP

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds :

Dynaplus,

Monceau Retraite Indépendants

Actif du fonds au 31/12/2010	Frais fixes de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2010 (TTC)	
85 934 726 €	1.794 %	0.84 %	

*exercice clos au 30 juin 2011

Commission de souscription maximum (TTC) (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)	Commission de rachat maximum (TTC)		
4,00 %	Néant		

Sur 3 ans (du 31/12/	Sur 3 ans (du 31/12/2007 au 31/12/2010)		Sur 1 an (du 31/12/2009 au 31/12/2010)		1er semestre 2011 (du 31/12/2010 au 30/06/2011)	
Performance (non annualisée)	Volatilité	Performance	Volatilité	Performance	Volatilité	
3,74 %	7,68 %	2,74 %	7,56 %	1,97 %	5 %	



Monceau Trésorerie

Nom du support : FCP Monceau Trésorerie

Code ISIN: FR0007072087

Classification AMF: Monétaire Euro

Société de gestion: UFG-LFP

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds :

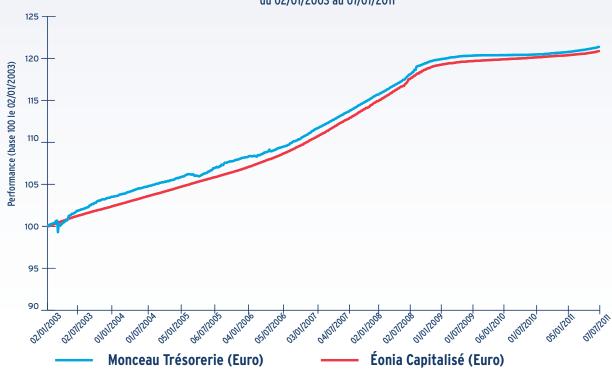
Dynaplus, Monceau Retraite Indépendants

Actif du fonds au 31/12/2010	Frais fixes de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2010 (TTC)
17 305 969 €	1.196 %	0.13 %

Commission de souscription maximum (TTC) (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)	Commission de rachat maximum (TTC)		
Néant	Néant		

Sur 3 ans (du 31/12/2007 au 31/12/2010)		Sur 1 an (du 31/12/2009 au 31/12/2010)		1 ^{er} semestre 2011 (du 31/12/2010 au 30/06/2011)	
Performance (non annualisée)	Volatilité	Performance	Volatilité	Performance	Volatilité
4,92 %	0,27 %	0,26 %	0,04 %	0,54 %	0,04 %

Évolution des performances du 02/01/2003 au 07/07/2011



CAHIER SPÉCIAL DONNÉES FINANCIÈRES



La gestion des fonds d'investissement supports des contrats en unités de compte

ous trouverez ci-dessous la description de l'évolution de vos supports d'investissement au cours des derniers mois. Les supports sont classés par horizon d'investissement et niveau de risque croissant. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Votre interlocuteur habituel se tient à votre entière disposition pour vous conseiller dans le choix des supports les plus adaptés à vos besoins et à votre situation patrimoniale.

Monceau Trésorerie

Monceau Trésorerie est un fonds monétaire d'attente, destiné essentiellement à permettre une rémunération minimale de l'épargne dans le cadre de dispositifs d'arbitrages programmés.

Monceau Trésorerie demeure aligné sur les taux directeurs de la Banque centrale européenne. La rémunération du fonds est conforme à celle d'un placement d'attente, dans un environnement de taux historiquement bas.

Monceau Performance

Monceau Performance est investi en obligations publiques et privées. Il vise à réaliser une performance supérieure à celle des obligations d'État à 3-5 ans.

Dans un environnement de forte baisse des taux à long terme, le fonds a privilégié les obligations indexées sur l'inflation et a conservé une faible sensibilité obligataire. La stratégie vise à protéger le portefeuille contre une hausse éventuelle des taux à long terme et une reprise de l'inflation.

Monceau Sélection France Europe

Monceau Sélection France Europe vise à réaliser une performance supérieure à celle des grandes actions européennes à long terme.

Après le rebond de 2009-2010, les marchés d'actions sont à nouveau entrés dans la tourmente. Les risques de rechute de l'économie américaine, la spéculation sur la zone euro entretiennent un climat d'extrême nervosité. Le Fonds a maintenu son écart avec l'évolution des bourses européennes. Dans une perspective de prudence, les investissements privilégient toujours des sociétés européennes ayant des perspectives de résultat clairement visibles, un endettement faible et un dividende stable dans la durée.

Monceau Patrimoine

Monceau Patrimoine est un fonds mixte, qui vise à surperformer un portefeuille composé à 50 % d'actifs monétaires et à 50 % d'actions.

Après le rebond des dernières années, Monceau Patrimoine a cherché à préserver les performances acquises face aux nouvelles difficultés financières touchant les marchés d'actions et de la dette. Le fonds conserve l'essentiel de ses positions en obligations privées d'entreprises industrielles et commerciales. Il a ainsi pu amortir une grande partie du choc boursier. Avec une stratégie visant à capter la prime de rendement des obligations privées et une exposition modérée aux risques de marché, le fonds demeure bien adapté pour une gestion à moyen terme.

Monceau Convertibles

Monceau Convertibles est un fonds investi en obligations convertibles européennes.

Les marchés d'obligations convertibles ont bénéficié jusqu'au début de l'année de la faiblesse des taux d'intérêt et de perspectives favorables pour l'économie mondiale. A partir du mois de mai, les convertibles ont été affectées par les inquiétudes sur la situation de l'économie américaine et la crise de la dette. Elles ont confirmé leur rôle protecteur dans la tourmente boursière et présentent aujourd'hui de bons niveaux de valorisation.

Monceau Sélection Internationale

Monceau Sélection Internationale vise à réaliser une performance supérieure à celle des grandes actions internationales à long terme.

Malgré une large diversification de ses avoirs, Monceau Sélection Internationale n'a pas été épargné par la dégradation du climat économique, qui a touché l'ensemble des places boursières dans le monde. Le Fonds conserve toutefois une bonne longueur d'avance sur son indice, avec une variation des rendements beaucoup plus faible.



Supports financiers

Autorité des marchés financiers (A.M.F.)

L'Autorité des marchés financiers est un organisme public indépendant issu de la fusion de la Commission des opérations de bourse (COB), du Conseil des marchés financiers (CMF) et du Conseil de discipline de la gestion financière (CDGF) Ses missions sont de veiller:

- à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne;
- à l'information des investisseurs ;
- au bon fonctionnement des marchés d'instruments financiers.

Commission de rachat

Lors d'une opération de désinvestissement d'un fonds, elle vient diminuer le prix de remboursement, donc la valeur de la part ou de l'action. En ce qui concerne les fonds accessibles au titre des contrats de Capma & Capmi, il est prévu des conditions privilégiées pour les adhérents puisque ceux-ci bénéficient d'une exonération totale des commissions de rachat.

Commission de souscription

Lors d'un investissement dans un fonds, elle vient augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur, donc la valeur de la part ou de l'action. Cette commission se cumule avec celles propres au contrat d'assurance vie. En ce qui concerne les fonds accessibles dans le cadre des contrats de Capma & Capmi, il est prévu des conditions privilégiées pour les adhérents puisque ceux-ci bénéficient d'une exonération totale de la commission de souscription. Ainsi, dans le cadre des contrats de Capma & Capmi, seuls les frais du contrat sont appliqués aux versements effectués par le souscripteur.

F.C.P.

Un fonds commun de placements est une copropriété de valeurs mobilières qui a pour objet d'investir les fonds qui lui sont confiés, selon sa vocation, sur différents titres tels que les actions, les obligations aussi bien sur les marchés français qu'étrangers. Les droits des investisseurs dans un F.C.P. sont représentés par des parts.

Fonds nourricier

Un fonds nourricier est un fonds investi en totalité dans un autre fonds d'investissement, appelé fonds maître.

Frais de fonctionnement et de gestion

Il s'agit des frais supportés directement par le fonds et destinés à lui permettre de remplir ses objectifs. Ils sont exprimés en pourcentage de l'actif géré. Les fonds peuvent prévoir un taux de frais de fonctionnement et de gestion maximum. La plupart des fonds accessibles au titre des contrats de Capma & Capmi prélèvent en réalité des frais inférieurs au taux maximum prévu. La performance de la part en est ainsi améliorée. En effet, la valeur de la part ou de l'action tient compte des frais de fonctionnement et de gestion effectivement perçus. La performance d'une part ou d'une action annoncée pour une période donnée est donc nette des frais de gestion du fonds.

O.P.C.V.M.

Les organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) ont pour objet l'investissement de capitaux qui leur sont confiés dans la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières. On trouve deux types d'O.P.C.V.M.: les S.I.C.A.V. (sociétés d'investissement à capital variable) et les F.C.P. (fonds communs de placements).

Performance de la part ou de l'action

Il s'agit de l'évolution de la valeur de la part (F.C.P., S.C.I.) ou de l'action (S.I.C.A.V.) entre deux dates données. Cette évolution peut être positive ou négative.

S.I.C.A.V.

Une société d'investissement à capital variable est une société qui a pour mission d'investir les fonds qui lui sont confiés, selon sa vocation, sur différents titres tels que les actions, les obligations aussi bien sur les marchés français qu'étrangers. Le capital des S.I.C.A.V. est divisé en actions qui sont détenues par les investisseurs.

Supports profilés

Ils sont composés d'une sélection de supports effectuée parmi ceux accessibles au titre de Dynavie. Le "poids" de chacun des supports retenus permet d'adapter le profil au type de gestion souhaitée. Au sein de Dynavie, trois profils de gestion ont été déterminés : "Prudence", "Équilibre" et "Dynamique". Ils prennent en compte un niveau de risque croissant afin de répondre aux différentes attentes des adhérents. La quote-part de chaque support est choisie par Capma & Capmi à l'intérieur de fourchettes définies contractuellement.

Unités de compte

Les contrats d'assurance vie en unités de compte proposent de répartir les versements des souscripteurs entre différents supports tels que les S.I.C.A.V., les F.C.P. ou encore les S.C.I. Les unités de compte font référence aux actions ou aux parts de ces supports.

Volatilité de la part ou de l'action

La volatilité est un indicateur qui mesure les écarts de performances de la part ou de l'action. Elle est calculée sur une période donnée et permet d'apprécier, pour celle-ci, le rapport performance/risque. La volatilité d'un fonds doit être considérée par rapport à celle de la catégorie à laquelle il appartient. Les degrés de volatilité d'un fonds varient selon le type d'actifs qui le composent. Ainsi, parmi les fonds les moins volatils on trouve ceux de la catégorie "monétaire" et parmi les plus volatils ceux appartenant à certaines catégories "actions". À performance égale entre deux fonds d'une même catégorie, celui qui affiche la volatilité la plus faible est celui qui a la probabilité la plus importante d'offrir une performance régulière.

Support immobilier

Plus-value latente

Différence positive entre la valeur de marché actuelle du patrimoine immobilier évaluée par un expert indépendant et valeur comptable du patrimoine au bilan de l'entreprise.

Primes d'émission

Les primes d'émission constituent une réserve assimilable à du capital, alimentée lors des augmentations de capital par prélèvement sur le versement des associés.

Report à nouveau

Réserve composée par l'accumulation des résultats non distribués de l'entreprise.

S.C.I.

Les sociétés civiles immobilières ont pour objet d'acquérir et de gérer des biens immobiliers. Les droits des associés dans une société civile immobilière sont représentés par des parts.